



Evisa, Corse-du-Sud, juillet 2002 (© Stéphane Vitzthum)

Podarcis tiliguerta (Gmelin, 1789)

Lézard tyrrhénien

STATUT TAXINOMIQUE

Capula (1983, 1996) a montré qu'il y a une grande différenciation génétique entre les populations corses et sardes de *Podarcis tiliguerta*. Les travaux récents de biométrie et pholidose (Bruschi et al. 2006) ainsi que ceux sur les séquences d'ADN mitochondriaux (Harris et al. 2005; Vasconcelos et al. 2006) évoquent un complexe d'espèces. La différenciation génétique entre les populations des deux archipels, de l'ordre de 6 %, devrait justifier l'existence de deux espèces, ce qui conduirait à un changement de nom du taxon corse, *P. tiliguerta* et tous les noms valides disponibles se référant à des spécimens sardes. Notons qu'en 1986, Schneider estimait « les différences entre les populations de Sardaigne et de Corse trop minimes pour permettre une séparation subsppécifique ». Selon Bruschi et al. (2006), des individus sardes auraient pu être introduits dans le sud de la Corse induisant des hybridations.

SOUS-ESPÈCES

Dans l'état actuel et inadéquat de la nomenclature, la sous-espèce nominative *P. t. tiliguerta* désigne les populations des deux grandes îles et de nombreux îlots. Onze sous-espèces ont été décrites, dont 8 pour la Corse, présentes sur 16 îlots satellites : *P. t. contii* Lanza & Brizzi, 1977 (Piana di Cavallo), *eiselti* Lanza, 1972 (Pietricaggiosa, Piana et Maestro di Maria), *granchii* Lanza & Brizzi, 1974 (Poraggia piccola et Poraggia grande), *grandisonae* Lanza, 1972 (La Vaccha), *maresi* Lanza, 1972 (Torello, Toro et Toro piccolo), *pardii* Lanza & Brizzi, 1974 (La Giraglia), *rodolphisimonii* Brizzi & Lanza, 1975 (Finochiarola, di Terra et di Mezzo) et *sammichelii* Lanza, 1976 (Della Locca et Del Porro) (Lanza & Poggesi 1986). La seule sous-espèce étudiée par Vasconcelos et al. (2006), *P. t. maresi*, ne semble pas valide.

RÉPARTITION-HABITAT

Répartition actuelle – Endémique de Corse et de Sardaigne, le Lézard tyrrhénien n'est présent, en France, que sur la quasi-totalité

de l'île de Corse, et sur 49 îlots environnants (Lanza & Poggesi 1986).

Répartition altitudinale et habitat – *Podarcis tiliguerta* est absent des milieux très ouverts de basse altitude favorables à *P. siculus campestris* (la plupart des secteurs cultivés de la côte orientale) et du plateau calcaire de Bonifacio, où il semble évincé par *P. s. cettii*. Dans les milieux moins favorables à *P. siculus*, les deux taxons cohabitent. Capula (2002) fait mention d'hybrides interspécifiques de F1 en Sardaigne. Le Lézard tyrrhénien ne se rencontre pas aux altitudes les plus élevées : il se raréfie à partir de 1 600 m et ne dépasse pas 1 800 m. Partout ailleurs, en revanche, il se montre ubiquiste et il est très abondant sur les surfaces minérales naturelles et artificielles, du sable des plages – excepté celles investies par *P. sicula* – aux rochers de moyenne altitude où il cohabite alors avec *Archaeolacerta bedriagae*, en passant par les zones de maquis ou les forêts claires.

CONSERVATION

La densité très importante de *Podarcis tiliguerta*, son adaptabilité à de nombreux milieux naturels et anthropisés font que l'espèce ne semble globalement pas menacée en Corse. La compétition avec *Podarcis siculus*, qui lui semble défavorable, reste difficilement quantifiable bien que l'expansion de *P. s. campestris* semble encore active (Delaugerre & Cheylan 1992). Certaines populations des îlots (surtout ceux de petite taille) sont potentiellement plus menacées (Michelot & Guillaume 1989; Guillaume 1997b). *Podarcis tiliguerta* est classé « préoccupation mineure » (LC) dans la liste rouge des espèces menacées d'Amphibiens et de Reptiles de France (UICN France et al. 2009) et dans la liste rouge mondiale des espèces menacées (UICN, Cheylan et al. 2008).

Statut liste rouge nationale : **LC**

Claude-P. Guillaume



0 100 200 km

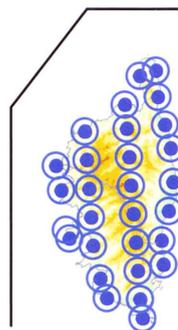
Altitude



- Observations de 1970 à 1989
- Observations à partir de 1990
- △ Introduit, observations de 1970 à 1989
- ▲ Introduit, observations à partir de 1990



Corse, mai 2007
(© Maxime Briola/Biotope)



© SHF & SPN (MNHN) - Paris, mars 2012 - Fond de carte : BD Cartho © IGN, BD ALTI © IGN